

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Qu'entendons-nous par Partenaires institutionnels?

Dans la catégorie Partenaires institutionnels, nous désignons les agences intergouvernementales et les ONGs internationales qui oeuvrent dans le domaine du développement. Nous cherchons des partenariats avec des agences de l'ONU, la Commission Européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Banque Inter-américaine de développement ou d'autres banques de développement ; nous cherchons également le concours de grandes ONG internationales comme la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, la Fondation internationale de la jeunesse, OXFAM, Vision mondiale, CIVICUS, Global Youth Service Day, GYAN, etc. Nous voulons aussi assurer des partenariats avec des institutions comme le Centre de développement de l'OCDE, l'Institut du Développement Outre-mer et des grands centres de recherche internationaux.

Ce qu'ils ne sont pas?

Nous désirons nous associer à des institutions qui souhaitent s'engager auprès des jeunes et soutenir leur développement, pas seulement leur fournir des services. Plusieurs d'entre-elles n'utilisent possiblement pas l'expression « développement mené par les jeunes » (DMJ), mais ça n'a pas d'importance. Nous sommes à la recherche d'institutions qui sont sincèrement intéressées à explorer avec nous notre point d'intérêt principal : identifier quelles sont les meilleures façons d'utiliser l'énergie, les compétences et l'enthousiasme des jeunes pour soutenir l'atteinte des grands objectifs de développement, qu'ils soient propres aux organisations, ou partagés à l'échelle mondiale.

Motivation

Plusieurs de ces institutions sont déjà engagées auprès des jeunes mais peu souvent en tant que partenaires à part entière. Nous souhaitons leur partenariat parce que nous croyons que les jeunes ont besoin de respect, de support et de reconnaissance dans leurs efforts pour éliminer la pauvreté de manière durable. Nous souhaitons donc que le Congrès aura des répercussions au sein de ces institutions et fera naître un intérêt à apprendre à quel point les jeunes peuvent en faire davantage pour supporter nos efforts collectifs pour atteindre les grands objectifs de développement. Les jeunes veulent être reconnus pour leurs qualités et leurs compétences réelles et non simplement utilisés pour amasser l'argent qui servira aux seniors des organisations avec lesquelles ils s'engagent.

Qu'est que Peace Child International peut offrir aux partenaires institutionnels:

- **Reconnaissance:** PCI associera les partenaires institutionnels à cet événement international majeur pour les jeunes en plaçant avec un lien, le nom et le logo de l'organisme sur le site web, dans le livre qui découlera du Congrès, et sur le matériel promotionnel du Congrès.
- **Réseautage :** PCI s'engage à rendre disponible à tous les délégués et partenaires du Congrès, toute information que les partenaires institutionnels pourraient nous envoyer en lien avec la place des jeunes dans les enjeux de développement.

- **Proposition de délégués:** Dans la sélection des délégués du Congrès, PCI accordera une attention spéciale aux candidats qui présenteront une lettre de recommandation d'un partenaire institutionnel.
- **Exposition:** PCI considérera toute proposition de « stand » pour l'exposition en provenance d'un partenaire institutionnel. Ce stand devra présenter, par exemple, de véritables projets de développement menés par les jeunes, une politique de jeunesse ou toute activité relative à l'engagement et au leadership des jeunes. À l'exposition du Congrès, les partenaires institutionnels seront reconnus aux côtés des projets qu'ils ont supportés.
- **Des ateliers:** PCI est ouvert à ce que les partenaires institutionnels fassent partie de la programmation offerte aux jeunes. Chaque organisme aura la chance de proposer un atelier sur son approche ou expérience unique concernant le développement mené par les jeunes.
- **Des opportunités de s'inscrire au programme du Congrès:** Pendant le Congrès, en août 2008, nous planifions une série de rencontres entre les employés des partenaires institutionnels et des jeunes engagés dans le développement avec l'intention d'élaborer des politiques qui encouragent de meilleures relations. Si vous souhaitez organiser une telle rencontre ou en faire partie, communiquer avec david@peacechild.org ou écrivez au wyc@peacechild.org.
- **Participation dans l'orientation de la série des Congrès :** Un représentant de tous les partenaires institutionnels sera invité par PCI à participer aux futures rencontres du Comité consultatif International du CMJ. Ce comité abordera les questions de l'orientation, du contenu et du développement de la série des CMJ. PCI recherche des partenaires institutionnels qui reconnaissent la valeur du DMJ et qui donnent aux jeunes une place centrale dans leur fonctionnement.

Qu'est-ce que PCI attend de ses Partenaires institutionnels :

- **Promouvoir le Congrès:** Les partenaires institutionnels s'engagent à promouvoir le Congrès et le Congrès virtuel et ses objectifs à travers leur réseau ;
- **Endosser le Congrès :** Transmettre une lettre accueillant l'initiative du Congrès mondial des jeunes et ses objectifs ;
- **Assister au Congrès:** Désigner un représentant qui viendra apprendre à propos du domaine émergent du « Développement mené par les jeunes ». Le Congrès offre la meilleure chance d'apprendre, des jeunes acteurs du développement eux-mêmes, en quoi le DMJ peut contribuer à l'atteinte des objectifs de développement ;
- **Financer ou supporter un projet d'action:** Plus que pour tout autre partenaire, nous aimerions que les Partenaires institutionnels financent un ou plusieurs projets menés par des jeunes, spécialement dans les pays en voie de développement. La plupart des institutions ont un champ d'action déterminé où ils investissent des fonds. PCI serait heureux de suggérer des projets qui démontreront l'efficacité du DMJ dans divers champs d'action. Une bourse de 1000\$ financera un projet ;
- **Commanditer le séjour d'un délégué :** Certains des candidats les plus méritants pour le Congrès n'auront malheureusement pas les moyens de payer pour leurs billets d'avion et leurs frais de visas pour venir au Canada. Pour s'assurer que ces délégués soient en

mesure d'apporter leur contribution au Congrès et de profiter de l'événement pour ramener des expériences et des leçons qui serviront au développement de leur propre pays et de leur propre communauté, il serait souhaitable que les partenaires institutionnels prennent les frais de ces quelques délégués en charge.